

Benoît Potier
Président-Directeur Général
75 quai d'Orsay
75007 Paris

Yves Perrier
Directeur Général
Amundi

Paris, le 31 mars 2021

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 15 février 2021, nous interpellant notamment sur la transition énergétique et le nécessaire renforcement de la cohésion sociale dans le contexte de la crise sanitaire actuelle. Nous voulons par ce courrier vous apporter un éclairage sur les actions mises en œuvre par notre Groupe dans les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Nous avons tenu une Journée Développement Durable le 23 mars dernier au cours de laquelle nous avons annoncé des objectifs de développement durable ambitieux pour **agir en faveur d'un avenir durable** avec un programme structuré autour de trois axes:

- agir pour une société bas carbone en réduisant les émissions de CO₂,
- agir pour la santé,
- agir en confiance, en s'engageant auprès des collaborateurs et en s'inscrivant dans les meilleures pratiques de gouvernance.

Agir pour une société bas carbone

En ligne avec l'Accord de Paris, et pour faire face à l'urgence climatique et de la transition énergétique, Air Liquide s'engage en se fixant pour objectif d'atteindre la **neutralité carbone d'ici 2050**, avec deux grandes étapes intermédiaires en 2025 et 2035:

- le début de la **réduction de ses émissions de CO₂** en valeur absolue autour de **2025**
- une **baisse de 33% des émissions de CO₂ des scopes 1 & 2 d'ici 2035** par rapport à 2020.

Pour réduire l'empreinte carbone de ses actifs, Air Liquide s'appuiera sur le captage de CO₂ et accélérera la production d'hydrogène bas-carbone par électrolyse. En ce qui concerne ses émissions indirectes, le Groupe se concentrera sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses actifs et la consommation d'électricité bas-carbone. Le Groupe continuera également d'apporter à ses clients des solutions pour les aider à réduire leur empreinte carbone.

Ce plan comprend notamment une **accélération du développement de l'HYDROGÈNE dont le chiffre d'affaires devrait au moins tripler d'ici 2035 pour atteindre plus de 6 milliards d'euros**. Le Groupe y parviendra en **investissant environ 8 milliards d'euros dans la chaîne de valeur de l'hydrogène bas carbone** et en contribuant au développement d'un écosystème hydrogène bas carbone pour l'industrie et la mobilité propre. Air Liquide vise, **d'ici 2030 une capacité totale d'électrolyse portée à 3 GW**.

Agir pour la santé

Pour ce qui concerne ses activités Santé, le Groupe souhaite aller plus loin et accentuer sa contribution sociétale en **améliorant la qualité de vie des patients chroniques dans les économies matures et en facilitant l'accès à l'oxygène médical pour les communautés rurales des pays à revenu faible et intermédiaire**.

Cette approche se traduira:

- D'une part par la promotion d'un parcours de soins personnalisé pour les patients en s'appuyant sur les outils numériques et l'importance de la relation humaine dans le suivi du traitement.
- Et d'autre part, par l'équipement de villages en installations de soins primaires en oxygène, et par l'apport de notre expertise en soutien aux communautés locales et en élargissant les partenariats avec les ONG

Agir, en confiance, en s'engageant auprès des collaborateurs et en s'inscrivant dans les meilleures pratiques de gouvernance

Au-delà de la sécurité qui est un prérequis absolu à toute activité, le Groupe s'engage à proposer une **couverture sociale de base commune à 100 % des collaborateurs** et à promouvoir **l'inclusion** et la **diversité** en vue notamment d'atteindre une proportion de **35 % de femmes parmi les cadres et ingénieurs d'ici 2025**. Nous continuerons ainsi à mettre en place un environnement de travail sûr, inclusif et motivant. Par ailleurs, les collaborateurs auront la possibilité de consacrer du temps à une mission ou à un projet local, en ligne avec les objectifs de développement durable du Groupe.

Sur le plan de la **gouvernance d'entreprise**, le Groupe, fort d'un Conseil d'administration diversifié et indépendant, **continuera de mettre en place les meilleures pratiques** qu'il s'agisse d'éthique, de dialogue responsable ou encore de relations étroites avec tous les actionnaires. Nous nous efforçons également à ce que la rémunération des dirigeants reflète cette politique tant dans l'incitation court terme que long terme.

Enfin, une **politique de distribution de dividendes régulière** nous semble **essentielle au maintien de la confiance** entre les actionnaires et le Groupe. Notre bilan est solide et nos ratios de dette se sont considérablement améliorés depuis l'acquisition d'Airgas, grâce notamment au soutien de nos actionnaires qui ont participé à l'augmentation de capital de 2016, ce qui nous permet de maintenir une politique de distribution de dividendes régulière, sans porter atteinte à la solidité et au développement du Groupe.

Etats, citoyens et entreprises : nous partageons tous une responsabilité dans la construction de l'avenir. La performance économique et le développement durable sont au cœur de la stratégie de croissance d'Air Liquide. Notre expertise, qui s'appuie sur un **modèle économique diversifié et particulièrement résilient**, nous permet de **générer une croissance continue aujourd'hui tout en préparant résolument demain**. Dans ce contexte, nous prenons des engagements en matière de développement durable qui sont ambitieux avec pour objectif de faire une réelle différence. C'est avec cette vision globale qu'Air Liquide s'engage à agir aujourd'hui pour un avenir durable.

Nous espérons que ce courrier apportera les clarifications nécessaires aux points soulevés dans votre lettre et vous permettra de mieux appréhender l'engagement d'Air Liquide dans son ensemble.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée,



Benoît Potier
Président-Directeur Général

Yves Perrier
Directeur Général

Monsieur Benoît Potier
Président Directeur Général
Air Liquide
75, quai d'Orsay
75321 Paris Cedex 7

Paris, le 15 février 2021

Cher Monsieur,

Amundi, investisseur responsable depuis sa création en 2010, est un partenaire de long terme pour ses clients et les entreprises qu'il détient. Nous souhaitons entretenir un dialogue continu avec vous, dans une logique de meilleure compréhension de votre stratégie et des actions d'amélioration de votre performance globale. Je vous invite donc à prendre connaissance des éléments saillants de la politique de vote et d'engagement d'Amundi en 2021,

Amundi a, en tant que gestionnaire d'actif citoyen, le devoir d'assurer à ses clients des rendements performants dans la durée, alignés avec une contribution positive aux grands enjeux de société et à la stabilité des économies.

Cette responsabilité est particulièrement accrue dans le contexte de crise sociale issue de la pandémie, et cela alors que la transition énergétique peine à s'engager, cinq ans après l'adoption des Accords de Paris.

Notre responsabilité s'exerce selon trois modalités complémentaires et interdépendantes : un dialogue continu avec les entreprises, la prise en compte des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans les décisions d'investissement, et une politique de vote Amundi intégrant ces critères.

Comme en 2020, je souhaite attirer votre attention sur deux thématiques que nous percevons comme prioritaires pour nos sociétés, et porteuses d'opportunités pour les entreprises qui sauront les intégrer de façon positive.

La transition énergétique, qui est nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à des niveaux supportables pour nos sociétés. Au-delà de la mesure de trajectoire d'émissions des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous soutiendrons cette année les résolutions réclamant une transparence accrue sur la stratégie de réduction des émissions. Par ailleurs, nous souhaitons que de plus en plus d'entreprises prennent des engagements de réduction de leurs émissions en lien avec les objectifs scientifiques : nous encouragerons donc l'adoption d'objectifs dans le cadre de l'initiative « Science Based Targets » (SBTI).

Le nécessaire renforcement de la cohésion sociale, facteur clef de la stabilité économique et politique de nos démocraties et de nos sociétés. Ceci pose en particulier la question de la réduction des inégalités qui alimentent les divisions sociales. En cette période de crise sanitaire, un partage équitable de la valeur ajoutée est rendu encore plus prégnant. Concernant la rémunération des dirigeants, notre politique est donc que celle-ci soit en ligne avec l'évolution des performances, à un niveau acceptable au regard des références de marché et qu'elle intègre pleinement des objectifs ESG précis.

Concernant les dividendes, nous serons particulièrement attentifs à ce que la politique de distribution n'obère pas la capacité d'investissement de l'entreprise à long terme, n'affaiblisse pas sa solidité financière, ni ne conduise à un partage de la valeur ajoutée défavorable aux salariés.

Les équipes d'Amundi se tiennent à votre disposition pour échanger à cet égard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Yves Perrier